

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/34
11 septembre 2003

(03-4800)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

SLOVÉNIE

Déclaration de S.E. M. Tea Petrin
Ministre de l'économie

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le pays hôte de son accueil et de son hospitalité, de l'excellence des installations, des superbes conditions de travail et du bon départ qu'a pris cette assemblée.

À Doha, l'OMC s'est vu confier par les Ministres un important et ambitieux nouveau mandat de négociation. Les Membres sont convenus de mener un ensemble de négociations de grande ampleur devant s'achever dans un délai de trois ans. Après des consultations longues et intensives, nous voici réunis à Cancún pour garantir que ce mandat sera rempli, que collectivement nous veillerons à ce que le résultat global des négociations en cours soit positif. Moyennant une souplesse suffisante, et compte tenu du fait que nous avons énormément à gagner ou à perdre, cet objectif est atteignable.

À la présente Conférence, qui se tient à mi-parcours des négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement (PDD), il nous faut faire le bilan, donner une orientation politique claire et sans ambiguïté et prendre un certain nombre de décisions dans le domaine sensible de l'agriculture et d'autres domaines essentiels, tels que l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les questions de Singapour. En outre, des décisions doivent être prises sur le traitement spécial et différencié et les questions de mise en œuvre ainsi que le texte concernant le renforcement des négociations sur les services, de même que des décisions sur le commerce et l'environnement et sur les règles. Je me félicite de la solution de la question de l'accès aux médicaments, qui est particulièrement importante pour le développement. Je me félicite par ailleurs de l'accession du Cambodge et du Népal à l'OMC.

Pour ce qui est des questions principales, je voudrais revenir sur certains aspects qui revêtent de l'importance pour la Slovénie.

Alors qu'elle s'apprête à devenir membre de l'UE, la Slovénie va adopter les politiques communes de celle-ci en matière de commerce et de concurrence, y compris toutes les mesures et tous les accords en faveur des PMA et des pays en développement. Elle est par conséquent guidée dans les négociations sur l'accès aux marchés et dans son approche générale par les CE.

La Slovénie attache une grande importance aux négociations sur toutes les formes d'accès aux marchés, en tant que programme ambitieux concernant les produits agricoles, les produits non agricoles et les services.

En ce qui concerne l'agriculture, l'accord politique de l'UE sur la réforme de sa politique agricole commune constitue une contribution importante de l'Europe au PDD et aux négociations sur l'agriculture.

En tant que petite économie et opérateur modeste sur le marché mondial des produits agricoles, les objectifs de la Slovénie sont axés sur la mise en place de mécanismes mieux ajustés, orientés sur le marché et faussant moins le commerce, qui aident les agriculteurs à se conformer à des normes nouvelles meilleures et des politiques fondées sur les intérêts des consommateurs. Cependant, la sauvegarde de l'économie rurale, la défense de l'environnement et la stabilisation des revenus constituent la clé de voûte des préoccupations autres que d'ordre commercial auxquelles la Slovénie attache de l'importance pour la facilitation du commerce des produits agricoles. Il est évident qu'un résultat substantiel et équilibré sur l'agriculture est nécessaire. Mais l'agriculture ne constitue pas le seul centre d'intérêt.

Pour les produits non agricoles, l'objectif évident est de s'en tenir au mandat de Doha qui vise à l'application de réductions effectives des droits de douane, pour laquelle le meilleur moyen est de recourir à une formule d'harmonisation unique, applicable à toutes les lignes tarifaires, cet élément central étant complété par une libéralisation sectorielle.

Il est probable que les pays en développement et les PMA tireront des avantages conséquents des négociations en cours sur l'AGCS. Ce secteur n'a pas fait l'objet de discussions au cours des dernières semaines, mais cela ne signifie nullement qu'il soit moins important. Ces négociations doivent se poursuivre sur la base d'un calendrier convenu. Un accès effectif aux marchés et les discussions sur les réglementations internes au titre de l'article VI pourraient assurer un résultat mutuellement satisfaisant, promouvoir la transparence nécessaire et créer les bases d'un système de suivi du respect des engagements pris.

S'agissant des questions de Singapour, il nous faut élaborer les modalités ici à Cancún et lancer des négociations véritables, comme cela a été convenu à Doha, afin de préserver le principe de l'engagement unique, d'élaborer de nouvelles règles et de promouvoir l'intégration du commerce et de l'investissement dans les stratégies de développement. Nous appuyons tous les efforts visant à faire avancer cette partie du programme.

Les questions de traitement spécial et différencié et de mise en œuvre sont complexes et souvent techniques. Cependant, il convient de s'employer avec la plus grande énergie à définir un ensemble complet de mesures et à poursuivre le processus de clarification des diverses questions, notamment en poursuivant la discussion des initiatives susceptibles d'améliorer les disciplines et fonctions du système multilatéral sur la base des règles et accords existants.

Le développement ne peut être dynamisé que par une coopération institutionnelle à laquelle on se réfère sous le terme de "cohérence". Les travaux analytiques à cet égard, joints à des activités clairement définies de coopération technique liée au commerce et de renforcement des capacités et, par elles, à l'évaluation de ce qui fonctionne le mieux, devraient créer les conditions idoines permettant aux pays en développement d'exercer leurs droits et obligations dans le cadre des Accords de l'OMC. La Slovénie appuie l'initiative en faveur d'un accès en franchise et sans contingents pour tous les produits présentant de l'intérêt à l'exportation pour les PMA ainsi que l'élaboration de principes de libre-échange et de commerce équitable pour les produits primaires et la constitution d'alliances plus étroites avec les pays en développement dans les domaines liés au commerce. Ces pays doivent être aidés à développer leurs capacités commerciales et d'exportation et à diversifier leurs bases de production, afin de remplacer leurs recettes douanières par d'autres ressources.

D'autres raisons impérieuses imposent que la présente Conférence aboutisse à un résultat ambitieux et un programme de travail "après Cancún" complet afin d'atteindre tous les objectifs énoncés dans la Déclaration ministérielle de Doha.

Chers collègues, je suis convaincu que nous saurons faire preuve de suffisamment de sagesse politique pour être en mesure d'accomplir un pas de plus vers la libéralisation du commerce, tout en prenant en compte l'aspect développement.
